

Motion 2315

pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants et les cafétérias scolaires

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le gaspillage alimentaire est une problématique mondiale majeure dont Genève n'est pas exempt ;
- que plus de 2 millions de repas sont servis chaque année dans les restaurants scolaires et les cafétérias de l'enseignement primaire, du cycle d'orientation, de l'enseignement secondaire II, des hautes écoles spécialisées et de l'Université de Genève ;
- qu'environ 150 g en moyenne par repas sont jetés, selon une étude sur les restaurants scolaires en France ;
- que cela représente 300 tonnes de nourriture gaspillée par les restaurants scolaires par année pour le seul canton de Genève ;
- que ce gaspillage induit un coût social, environnemental et économique prépondérant,

invite le Conseil d'Etat

à établir un plan de mesures auprès des restaurants scolaires visant à réduire la quantité de nourriture gaspillée.